



**PRÉFET  
DES ALPES-  
MARITIMES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**L'Actualité de l'État**  
dans les **Alpes-Maritimes**



## **Colonel Sébastien THOMAS**

### Commandant le Groupement de gendarmerie départementale des Alpes Maritimes

**Le colonel Sébastien THOMAS a pris la succession du colonel Nasser BOUALAM, le 1<sup>er</sup> août 2021, en qualité de commandant du Groupement de gendarmerie départementale des Alpes Maritimes.**

Âgé de 43 ans, marié et père de deux enfants de 7 et 4 ans, il a choisi de servir comme officier de gendarmerie à sa sortie de l'école spéciale militaire de Saint-Cyr, en 2000.

Il a exercé pendant neuf années différents commandements d'unités opérationnelles, au cours desquels il a pris la responsabilité de multiples dispositifs de sécurité publique, d'ordre public, ou encore de police judiciaire. Il a notamment assuré durant cette période plusieurs engagements en métropole et en outre-mer et commandé des opérations de gendarmerie en situation de crise (notamment lors des tempêtes Klaus et Xynthia), en zone de montagne.

En 2010, il a rejoint la direction générale de la gendarmerie, et a travaillé sur l'organisation nationale du secours en montagne, avant d'intégrer l'école de guerre en 2012.

A l'issue, il a diversifié son parcours d'officier vers des postes à dominante financière (rapporteur à la Cour des comptes, adjoint puis chef du bureau de la synthèse budgétaire de la DGGN). A ce titre, il a été associé à la préparation des décisions stratégiques de la gendarmerie en matière budgétaire.

Ce parcours l'a amené à intégrer le cabinet du DGGN en 2019, en qualité de chargé de mission pour les questions relatives aux finances et aux soutiens.

Nous lui souhaitons Bienvenue dans le département des Alpes-maritimes !

**Bureau de la Communication Interministérielle**

147 Boulevard du Mercantour - 06200 NICE

pref-communication@alpes-maritimes.gouv.fr

Suivez-nous sur :

[www.alpes-maritimes.gouv.fr](http://www.alpes-maritimes.gouv.fr)



@prefet06



Prefet06